

Edito de David CARON
Secrétaire Général de la CFDT Douane



IL Y A MAINTENANT 4 ANS, LA CFDT EN ALLIANCE AVEC SON PARTENAIRE DE LA CFTC, DEVENAIT LA PREMIÈRE FORCE SYNDICALE EN DOUANE. AU MOMENT OÙ LA COMMUNAUTÉ DOUANIÈRE EST INVITÉE À RENOUVELER LA REPRÉSENTATION DES PERSONNELS, IL EST TEMPS POUR NOUS DE FAIRE UN BILAN.

Ces quatre années furent marquées par deux conflits sociaux majeurs :

- celui de 2019, le **Printemps douanier**, qui a pris corps à l'aune du Brexit dans le Nord, fief historique de la CFDT Douane et qui s'est ensuite massivement étendu à l'ensemble du territoire

- et le récent **conflit de 2022** lié au transfert des taxes, dont le point d'orgue fut la grève massive et la manifestation à Paris du 10 mars.

Sur le terrain, la CFDT a été le fer de lance de ces deux mobilisations. Concrètement, ces deux luttes nous ont permis d'obtenir **de réelles avancées au niveau indemnitaire** : 105 euros net/mois pour tous les douaniers ainsi que le passage à 5,20 € des heures de nuits. Les accords ont aussi permis la **création de fonds budgétaires** rendant possibles des rénovations immobilières et une progression nécessaire des achats d'équipement.

Malheureusement en la matière, nous sommes loin du compte, comme vous pourrez le lire dans les lignes qui suivent.

Pour la CFDT le combat continue et les batailles qu'il nous reste à mener sont nombreuses, modification des LDG, Augmentation du Régime indemnitaire, création d'un véritable carnet à point AG/Co, baisse de la charge de travail, maintiens et extension de nos missions, géographie des services, protection des agents et prise en compte des nouveaux rythmes de travail.

La CFDT se veut à la pointe des revendications en matière de viticulture et de contributions indirectes, souvent parents pauvres de la Douane Il faut réinvestir les milieux ruraux et semi urbains afin d'assurer nos missions et de rendre un service public de qualité..

NE RIEN CÉDER DE NOS ACQUIS, TEL EST NOTRE ENGAGEMENT !



MISSION VITI UNE SITUATION PRÉCAIRE

Décidément la situation de nos services de viticulture reste éminemment précaire, tant sur leur avenir que sur la diversité de traitement dont ils sont victimes.

Rien ne nous indique que la DG puisse nous rassurer sur l'avenir de cette mission qui est régulièrement mise en cause par telle ou telle officine et qui donne des envies d'OPA à certaines inter professions sur nos missions.

C'est donc dans ce contexte que nous devons toutes et tous travailler. Certes il y a eu **quelques améliorations récentes dues au combat acharné que porte la CFDT sur les équipements et le matériel**, malheureusement, sur le fond les conditions de travail ne cessent de se détériorer avec une baisse constante des effectifs et une charge de travail qui ne cesse de croître.

La dématérialisation n'a pas allégé la charge de travail.

Les parcelles flottantes (SCPV) sont une réelle contrainte pour les services, certains sont totalement débordés par cela

POUR LA CFDT IL FAUT D'URGENCE

- Une **mise à niveau des effectifs** de tous les services VITI et la sanctuarisation des implantations.
- Que **l'administration réaffirme notre rôle et notre positionnement régalien** face aux inter-pro et aux pouvoirs locaux.
- Mettre en place une **véritable simplification des outils informatiques** et surtout créer un système opérant et fiable d'échange inter-administration (surtout avec le cadastre).
- Poursuivre l'**amélioration des dotations en matériels adaptés aux missions**. La norme des véhicules attribués doit correspondre aux terrains contrôlés et aux besoins des services
- Prendre en compte financièrement les **dépenses induites par les contrôles externes** (frais de repas surtout).
- Refondre totalement la **politique de formation** tant initiale qu'en cours de carrière dans le domaine VITI.
- Repenser totalement la question de la prise en compte des **horaires effectués hors horaires de bureaux**, tant financièrement qu'en récupération horaire. La situation actuelle est inadaptée.

SERVICES CI DE TRANSFERTS EN PERTES DE MISSIONS

L'inquiétude est quasi permanente.

L'avenir que nous prépare l'administration n'est pas idyllique et semble même confirmer la poursuite à marche forcée de la disparition programmée de notre réseau national.

Les effets du transfert des fiscalités, après celui des BNA, vers les Finances Publiques, confirment hélas l'abandon programmé des matières et métiers qui font pleinement et historiquement partie de nos métiers et de nos missions douanières.

Le constat est accablant, l'état de nos services CI ne s'améliore pas contrairement aux affirmations incantatoires de la DG.. La charge de travail continue de croître partout. Les effectifs ne sont pas adaptés et certains services sont quasiment laissés à l'abandon.

Malgré les promesses, la "gestion" continue d'obérer les capacités de contrôle de la plupart des bureaux.

LE CONSTAT

- SILCF, BANACO, FIDEL, ROC, OGA, nos **outils informatiques** manquent d'ergonomie, leur manipulation est chronophage, les saisies de données quasi identiques sur chacune s'enchaînent et usent littéralement les agents.
- Le **matériel adapté** manque toujours et les **moyens modernes** sont totalement absents (tablettes informatiques pour les déplacements, téléphones portables).
- La **politique des contrôles** est illisible à l'échelle du territoire national et la coordination inexistante. Nos directrices et directeurs se désintéressent de notre matière.

- Le cursus de **formation** en cours de carrière est totalement inadapté aux évolutions réglementaires permanentes et les récentes réformes (droit à l'erreur, droit d'être entendu, recodification CIBS) ont bien montré que les agents doivent se débrouiller complètement seuls face aux changements.

- Enfin comme si cela n'était pas suffisant la **toute nouvelle GTA ne fait que compliquer notre quotidien** et remettre à plat les rares acquis glanés ici ou là dans la prise en charge de nos activités. C'est une machine à fliquer nos horaires. Mais toujours rien pour la prise en charge financière des horaires hors bureaux.

LA CFDT EXIGE

- Une mise à niveau rapide des effectifs des bureaux CI.
- La mise en place d'une véritable politique nationale de contrôle réaliste et cohérente.
- Un réinvestissement des villes et de nos territoires par des services de contrôle CI, suffisamment pourvus en moyens et effectifs. La fraude augmente partout. L'interconnexion de nos applicatifs pour faciliter et enfin simplifier notre travail. La dotation d'outils informatiques modernes et mobiles.
- Pour les missions extérieures la création d'un régime indemnitaire qui prend en compte les contraintes d'exercice (heures de nuit et de week-end, taux de repas).
- L'amélioration de la prise en compte des heures effectuées hors horaires de bureaux, la situation actuelle est honteuse et totalement insuffisante.
- La création d'un véritable carnet à point OPCO CI pour pourvoir aux équipements nécessaires à nos missions.

GARANTIES MAIS QUE VEUT LA DOUANE !

L'état des lieux est affligeant, le "sabrage" du réseau des bureaux de garantie est quasi complet.

Le manque d'investissement de l'administration dans la modernisation des outils est flagrant (non-équipement de nos bureaux en poinçon laser, par exemple).

Les bureaux de garantie "survivants" sont trop souvent en manque d'effectifs et bien trop éloignés des fabricants et bijoutiers qui peuvent se trouver à plusieurs centaines de kilomètres. Où est le service public ?

En outre, la politique de contrôle de la Direction sur cette matière est quasi inexistante et ce, par volonté à peine cachée, de faire "mourir" cette mission par manque de moyens et de résultats... L'hypocrisie absolue !

La CFDT se bat pour sanctuariser nos missions et les développer afin d'assurer un avenir à nos bureaux de Garantie. Nous refusons toute externalisation et toute mainmise des organismes professionnels (BJOP ..) sur la matière.

POUR LA CFDT IL FAUT

- Augmenter les effectifs des bureaux de Garantie et surtout favoriser la transmission des savoirs en le faisant le plus tôt possible
- équiper nos bureaux d'outils modernes : laser, spectrographe, ...
- Améliorer le régime indemnitaire des agents y travaillant
- Sécuriser la mission et donner de la visibilité aux agents sur leur avenir.

